



Claire Mignet (à gauche) et Nicole Rulla, respectivement directrice et présidente, incarnent la dynamique de territoire portée par le Conservatoire méditerranéen partagé.

#bonsplants

(Photo Patrick Blanchard)

Biodiversité locale

PAR KARINE MICHEL

kmichel@nicematin.fr @km_kmichel

L'ODYSSÉE DES ESPÈCES

Créé l'an dernier, le Conservatoire méditerranéen entend participer à la conservation, l'utilisation et la valorisation de la biodiversité cultivée de Méditerranée. Du coing de Cotignac aux oliviers des Alpes-Maritimes, l'avenir arboricole de la région s'écrit au présent.

À La Garde, Le Petit Pont, terrain communal dans la zone du Plan, fait l'objet d'un projet d'aménagement agronomique où seront bientôt introduites différentes variétés d'oliviers, varoises et ardéchoises, mais aussi quelques amandiers et figuiers. Deux-cent-quarante arbres au total, qui feront aussi l'objet d'études scientifiques menées à l'international, « avec le Maroc notamment », explique Hélène Bill, élue en charge du dossier. Réalisé dans le cadre de la charte du parc national de Port-Cros (à laquelle la ville adhère), le projet est mené avec le soutien du Conservatoire méditerranéen partagé. Association dont l'essence est de « protéger, diffuser la biodiversité de Méditerranée et conserver le patrimoine cultivé agricole ».

La genèse du conservatoire repose sur la rencontre, en 2015, entre Laurence Berlemont (cabinet d'agronomie provençale) et directrice intérimaire au domaine de La Courtade, à Porquerolles, et Daniel Biemann, en charge du conservatoire du parc national de Port-Cros, situé à Porquerolles. Avec comme postulat de départ, les difficultés financières et le manque d'espèces végétales adaptées au climat de l'île qui impactent les collections. « On ne pouvait pas laisser mourir ce patrimoine végétal », confie aujourd'hui Laurence Berlemont. Au fil de réunions avec le domaine du Rayol (propriété du conservatoire du littoral, ndlr), la ville de Correns, entre autres, germe dans les esprits avec « l'idée de répartir les espèces en différents lieux du département, là où le climat leur convient le mieux, là où l'on pourra étudier leurs réactions, etc. ».

Dans le même temps, « on s'est dit que de telles opérations ne pouvaient pas s'appuyer, sur le long terme, sur des financements publics », poursuit Laurence Berle-

mont. Il fallait, dès lors, faire héberger les collections par des exploitants à qui donner la possibilité d'en tirer un avantage économique.

Plus de deux ans plus tard, le Conservatoire méditerranéen partagé regroupe une vingtaine de membres fondateurs et partenaires, acteurs privés et publics spécialistes de la conservation de l'utilisation et de la valorisation de la biodiversité cultivée de Méditerranée. Et se définit comme « l'interface entre le monde de la recherche, les acteurs du territoire et le secteur privé qui s'intéresse ainsi à la question car le patrimoine génétique du territoire est une ressource pour demain », résume Nicole Rulla, adjointe au maire de Correns et présidente de l'association.

« Derrière chaque espèce, il y a plusieurs dizaines de variétés. »

Du coing de Cotignac à la prune de Brignoles, des espèces prioritaires ont été identifiées et « derrière chaque espèce, il y a plusieurs dizaines de variétés », souligne Claire Mignet, directrice de l'association.

VALORISATION ET RECHERCHES SCIENTIFIQUES

L'objectif du Conservatoire est également d'étudier, sur le long terme, les capacités d'adaptation aux changements climatiques de chaque espèce. Pour cela, il travaille notamment avec l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) : « Prenez l'olive par exemple, glisse Claire Mignet. Il y a de plus en plus de surfaces cultivées et pourtant, la production baisse. En plus des travaux de recherches appliqués des scientifiques, nous voulons tester grandeur nature différentes variétés qui pourraient être plus résistantes aux changements climatiques, aux ravageurs, etc. Elles auraient donc un meilleur résultat en matière de production. »

Vingt projets – et sites – labellisés Vergers d'avenir sont déjà répertoriés et seront

#INFORMATIONS

Création en mai 2018

> L'association du Conservatoire méditerranéen partagé (CMP) a été créée en mai 2018. Elle regroupe une dizaine de membres fondateurs autres acteurs privés ou publics inscrits dans la préservation du patrimoine végétal et dans la valorisation de la biodiversité et tout autant de partenaires. Le CMP compte à ce jour une seule salariée, recrutée en octobre dernier : Claire Mignet.

Des espèces identifiées

> Olivier, figuier, amandier, grenadier, plaqueminiér, cognassier, prunier... La vigne également.

Montant de la cotisation annuelle

> De 10 euros (personne individuelle) à 1 000 euros (entreprise dont le CA est supérieur à 1 million d'euros). Cotisation libre pour les membres bienfaiteurs et solidaires.